

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du **05 septembre 2024**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaut ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

Présent par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

Absente excusée : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

6 – Attribution du marché : création parking avec covoiturage et bornes et extension du cimetière

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse du bureau d'études LVRD concernant les offres reçues dans le cadre de la consultation lancée en procédure adaptée pour le marché Création de parking avec covoiturage et bornes et extension du cimetière. Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que 2 entreprises ont été retenues lors de la réunion de la C.A.O. du 03 septembre 2024 à 18h30 en Mairie.

Monsieur Alain SINDT, membre de la commission d'appel d'offre présente les 2 offres qui sont les suivantes :

- **STRADEST** 6 Rue du Malambas 57280 HAUCONCOURT : 286 487,35 € HT/343 784,82 € TTC délai 1,7 mois
- **EUROVIA Alsace Lorraine** Agence de de Florange 2 Route de Metz 57190 FLORANGE : 320 000.00 € HT/ 384 000,00 € TTC délai 2,25 mois

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux disante, à savoir **STRADEST** pour un montant de 286 487,35 € HT soit 343 784,82 TTC après validation de la réunion de la C.A.O. qui s'est réunie en date du 09 septembre 2024 à 18h30 en Mairie de Kerling-Lès-Sierck. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 septembre 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



The image shows the official seal of the commune of Kerling-Lès-Sierck, Moselle (57). The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE KERLING LES SIERCK' and 'MOSELLE(57)'. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Guy Hochard'.

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240905-0605092024-DE
Date de télétransmission : 06/09/2024
Date de réception préfecture : 06/09/2024